

INSTRUCTIONS DE COURSE

Championnat de Bretagne Optimist Club Nautique de Carantec Grade 5A 19 juin 2021 Carantec – Baie de Morlaix

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront sur le tableau officiel d'information mis en ligne à l'adresse : <https://clubnautiquecarantec.com/regates/>.

3.2 Le PC course est situé au Club House du CN Carantec Tel : 06 64 97 93 76

Mail : club.nautique.carantec@wanadoo.fr

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la terrasse du Club House.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **30 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe
19/06/2021	[Optimist]	[classe]

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est **11 H 30**.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont **pavillon blanc avec logo optimist**.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Ces informations seront affichées sur un tableau à l'arrière du bateau Comité

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Changement	Arrivée
<i>Bateau viseur</i>	<i>Bouées 1, 2, 3, 4 et 5 gonflables coniques oranges</i>	<i>Bouée gonflable cylindrique jaune</i>	<i>Bouée cigare jaune</i>

- 10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre *le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord* et *le bateau viseur à l'extrémité bâbord*.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard [**4 minutes**] après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre *un mât arborant un pavillon bleu* et *le côté parcours de la marque d'arrivée*.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Application de la RCV 44.1.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
<i>Optimist</i>	<i>40 minutes</i>	<i>60 minutes</i>

16.2 Les bateaux ne finissant pas **20 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5)

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **40 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé *au Club House*.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé *au Club House du CN Carantec*. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

18. CLASSEMENT

18.1 **1** course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de [**trois**] courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] La confirmation d'inscription fait office d'émargement Départ.

Un émargement est prévu au retour à terre.

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés **Flamme du CN Carantec**.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels **ou accompagnateurs**.

26. PRIX

Des prix seront distribués.

Arbitres désignés :

Président du comité de course : **Michel Le Mer**

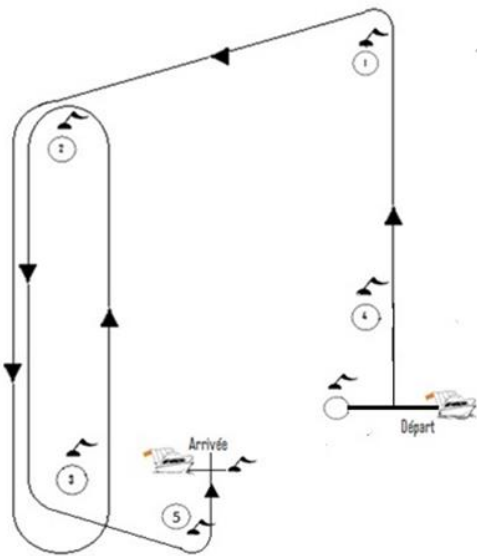
Président du jury : **Guillaume Le Mer**

ANNEXE PARCOURS

Description des parcours incluant les angles approximatifs entre les bords, l'ordre de passage des marques et leur côté requis, la longueur indicative des parcours

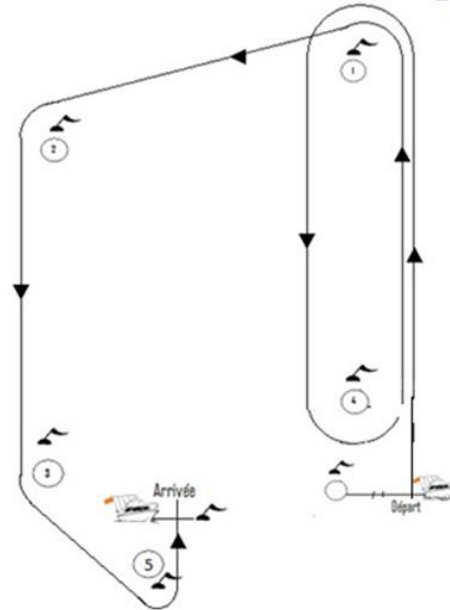
Parcours 1 : Trapèze extérieur
Marques 1, 2, 3, 2, 3, 5 et Arrivée

Les Marques 1, 2, 3, 5 sont à contourner en les laissant à bâbord.



Parcours 2 : Trapèze intérieur
Marques 1, 4, 1, 2, 3, 5 et Arrivée

Les Marques 1, 2, 3, 4, 5 sont à contourner en les laissant à bâbord.



Parcours 3 : Trapèze raccourci
Marques 1, 2, 3, 5 et Arrivée

Les Marques 1, 2, 3, 5 sont à contourner en les laissant à bâbord.

